

Pour quelle raison ma propriété a-t-elle été réévaluée?

Au Yukon, les propriétés font l'objet d'une réévaluation tous les deux ans. En 2011, toutes les propriétés, y compris la vôtre, ont été réévaluées dans les huit municipalités du territoire, soit : Whitehorse, Haines Junction, Dawson, Mayo, Faro, Carmacks, Watson Lake et Teslin.

Cette réévaluation a pour but de mettre à jour la valeur estimée des bâtiments et des terrains.

À quoi servent les réévaluations foncières?

Le gouvernement du Yukon est tenu de fournir aux autorités fiscales des évaluations à jour, précises et équitables des biens fonciers.

Chaque réévaluation consiste à mettre à jour l'inventaire des terrains et des aménagements. Cette information sert à déterminer l'impôt foncier que chaque propriétaire devra payer.

Ainsi, les autorités fiscales peuvent s'assurer que l'impôt foncier payé par chaque propriétaire correspond à la valeur de sa propriété.

De quelle manière calcule-t-on la valeur estimée des bâtiments et des terrains?

La valeur d'un terrain est établie en comparant la valeur des terrains semblables, dans le même secteur ou la même région, vendus sur le marché privé. La valeur des aménagements est établie en fonction du coût de construction d'une maison ou d'autres bâtiments en 2011, moins l'usure normale (la dépréciation).

Les propriétés dont le style, l'âge, la qualité, l'état général et la superficie du terrain sont semblables devraient avoir une valeur estimée comparable.

Pour quelle raison la valeur estimée diffère-t-elle de la valeur marchande?

La valeur estimée et la valeur marchande de votre propriété ne sont pas comparables. La valeur marchande varie selon le marché immobilier privé et le prix que les acheteurs paient pour une propriété semblable à la vôtre dans votre secteur ou région.

La valeur estimée de votre propriété découle à la fois du coût de construction des bâtiments dans la région de Whitehorse et de la valeur marchande des terrains dans le secteur où est située votre propriété.

Qu'est-ce que le processus d'appel?

Si vous n'êtes pas d'accord avec la valeur estimée de votre propriété, veuillez communiquer avec le bureau d'évaluation foncière. Un évaluateur examinera tous les faits et répondra à toutes vos questions au sujet de votre évaluation.

Si, malgré tout, vous n'êtes toujours pas satisfait, vous pouvez présenter un avis de contestation officiel dans les 30 jours suivant la date de votre avis d'évaluation. Vous trouverez au verso de celui-ci des renseignements sur la marche à suivre si vous décidez de faire appel.

Le taux de mon impôt foncier va-t-il changer?

Les évaluateurs ne perçoivent pas les taxes foncières ni n'en déterminent le montant. Ce sont les administrations municipales qui établissent les taux d'impôt foncier.

Lorsque les évaluations foncières changent, cela peut faire varier ou non le montant de votre impôt foncier, selon les taux fixés par votre conseil municipal. Ces taux seront déterminés par chaque municipalité d'ici le 15 avril 2012 au plus tard.

2011

PROPERTY ASSESSMENT

Frequently Asked Questions



For more information about Assessments, Homeowner Grants and more, please visit our website:

www.community.gov.yk.ca/property

Contact Us:

Property Assessment & Taxation Branch
Government of Yukon Administration Building
2071 2nd Avenue, main floor
Whitehorse

Phone: 867-667-5268

Toll-free: 1-800-661-0408, ext. 5268

Email: assessment.taxation@gov.yk.ca

Yukon
Community Services

Why was my property reassessed?

All Yukon properties are reassessed every other year. In 2011, all properties, including yours, were reassessed in Yukon's eight municipalities: Whitehorse, Haines Junction, Dawson City, Mayo, Faro, Carmacks, Watson Lake and Teslin.

The purpose of the reassessment is to update the assessed value for buildings and land.

Why is property assessed?

The Yukon government is responsible for providing current, accurate and fair property assessments to Yukon taxing authorities.

Each reassessment updates the inventory of land and improvements. This information is used to determine the taxes payable by each property owner.

With the property assessment information, taxing authorities can ensure that the tax you pay is proportional to the value of your property.

How is the assessed value calculated?

Land values for each property are set by comparing private market sales of similar land in your area. Improvements are assessed as the cost to build your home and any structures in 2011, minus physical wear and tear (depreciation).

Properties of similar style, age, quality, overall condition and lot size should have comparable assessed values.

Why is the assessed value different than the market value?

The assessed value and the market value of your property cannot be compared. The market value depends on the private real estate market and what buyers are paying for property like yours in your area.

Your property's assessed value is a combination of the cost to build structures in the Whitehorse area and the market value of land in the area where it is located.

What is the appeal process?

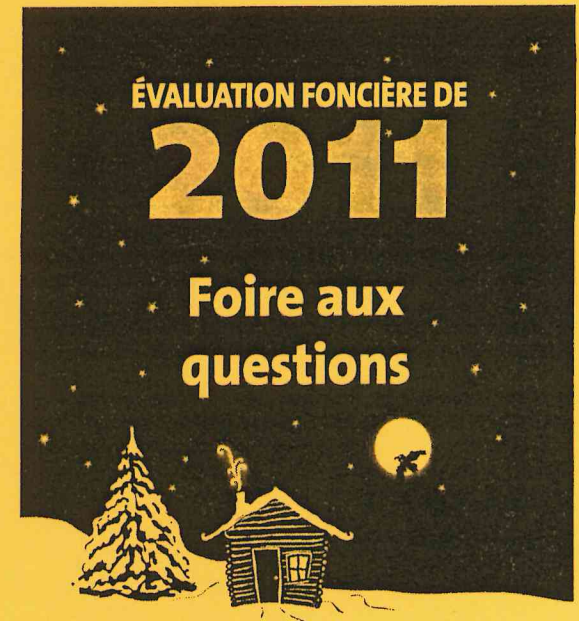
If you disagree with the assessed value of your property, please contact the Property Assessment Office. An Assessor will review all the facts and answer any questions you have about your assessment.

If your concerns are not satisfied, you may request a formal review within 30 days of the date of the assessment notice. Details on how to request a review are located on the back of your assessment notice.

Will my taxes change?

Assessors do not collect taxes or determine the amount of taxes to be collected. Your municipal government sets the tax rate in your municipality.

When assessments change, there may or may not be a corresponding change in your tax bill, depending on the tax rate set by your municipal council. Municipal tax rates are set by municipalities no later than April 15, 2012.



Pour de plus amples renseignements concernant les évaluations foncières, les subventions aux propriétaires d'habitation ou autres sujets, veuillez consulter notre site Web :

www.community.gov.yk.ca/property

Renseignements :

Direction de l'évaluation et de l'impôt foncier
Édifice principal du gouvernement du Yukon
2071, 2^e Avenue (rez-de-chaussée)
Whitehorse

Téléphone : 867-667-5268

Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5268

Courriel : assessment.taxation@gov.yk.ca